

## Mondialisation, emplois et salaires

**Assiste-t-on à une nouvelle forme de mondialisation ?**

**La mondialisation réduit-elle le nombre des emplois ?**

**L'augmentation des importations est-elle une source d'insécurité ?**

**La mondialisation accentue-t-elle les inégalités ?**

**Des marchés du travail globalisés sont ils plus volatils ?**

**Les craintes de l'opinion publique sont-elles justifiées ?**

**Que doivent faire les gouvernements ?**

**Pour plus d'informations**

**Références**

**Où nous contacter ?**

### Introduction

Les politiques d'ouverture en matière d'échanges et d'investissement peuvent grandement contribuer à l'élévation des niveaux de vie. Les économistes, depuis longtemps, soulignent ce point qui est confirmé par de multiples travaux de recherche. Par exemple, l'OCDE estime, dans son étude sur la croissance, qu'une accentuation de l'ouverture des échanges de 10 points de pourcentage se traduit, à terme, par une augmentation d'environ 4 % du revenu par habitant, dans la zone de l'OCDE. Le dynamisme récent de la Chine et de l'Inde montre à quel point la libéralisation des échanges et de l'investissement peut contribuer à faire progresser les revenus et à réduire la pauvreté dans les pays en développement.

Mais, même si les échanges améliorent, globalement, les revenus et le niveau de bien être, certains travailleurs peuvent être perdants face à la mondialisation. C'est particulièrement manifeste dans le cas des travailleurs victimes de suppressions d'emplois dans les secteurs qui se contractent, étant soumis à la concurrence des importations. Et ce n'est pas une grande consolation, pour quelqu'un qui vient de perdre son emploi, que de savoir que, globalement, le niveau de vie s'améliore dans son pays, ou que de nouveaux emplois sont créés dans d'autres secteurs.

Cela peut aider à expliquer le net décalage qu'il y a entre le jugement très largement positif des économistes à l'égard de la mondialisation et les sentiments ambivalents dont témoignent les enquêtes d'opinion publique. Si l'opinion publique, dans sa grande majorité, est d'accord pour dire que la libéralisation des échanges profite aux entreprises et aux consommateurs, nombre des personnes interrogées pensent aussi que « la libéralisation des échanges entraîne plus de suppressions que de créations d'emplois » ou que « les transferts d'emplois vers des pays où les salaires sont plus bas constituent un problème économique majeur ». La mondialisation semble aussi servir de point de focalisation aux inquiétudes concernant l'accentuation des inégalités.

Les doutes ainsi exprimés amènent à penser que la persistance du soutien politique à la libéralisation des échanges et de l'investissement ne peut être considérée comme acquise. Cela montre aussi qu'il est opportun de réexaminer s'il y a quelque chose, dans la phase actuelle de la mondialisation, qui peut accroître la vulnérabilité des travailleurs face à la concurrence étrangère et, si tel est le cas, quelle doit être la réaction des gouvernements.

L'OCDE vient de réaliser ce type de réexamen et cette *Synthèse* résume les principales conclusions qui ont été tirées de cet exercice. ■

## Assiste-t-on à une nouvelle forme de mondialisation ?

La mondialisation est un phénomène ancien, mais l'intensification récente de l'intégration économique internationale est sans précédent, à plusieurs égards, et l'on peut se demander si cela rend les travailleurs des pays de l'OCDE plus vulnérables. Deux tendances récentes concernant la configuration des échanges mondiaux sont fréquemment citées dans ce contexte, à savoir l'importance croissante de grandes économies émergentes, en particulier la Chine, qui est aujourd'hui le troisième plus gros exportateur mondial, et l'importance accrue des réseaux de production internationaux, avec les délocalisations.

L'intégration rapide dans l'économie mondiale de grands pays à bas salaires comme le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie peut faire craindre que les travailleurs de la zone de l'OCDE soient en train de perdre en compétitivité au plan international. Ces quatre pays (les BRIC) représentent aujourd'hui 45 % de l'offre de main-d'œuvre mondiale, contre moins de 20 % pour les 30 pays de l'OCDE. Par ailleurs, les BRIC sont de plus en plus ouverts aux échanges et à l'investissement. Au cours des quinze dernières années, les échanges totaux en proportion du produit intérieur brut (PIB) ont augmenté de plus de 50 % en Russie, ont presque doublé en Chine et plus que doublé au Brésil et en Inde. La théorie classique des échanges tend à indiquer que cette évolution peut être une source d'insécurité accrue de l'emploi ou exercer des pressions à la baisse sur les salaires des travailleurs peu qualifiés des pays de l'OCDE, tout en représentant une aubaine pour les consommateurs dans la mesure où elle induit une baisse des prix.

Une autre caractéristique nouvelle de la vague actuelle de mondialisation est qu'elle va de pair avec l'adoption rapide des technologies de l'information et des communications (TIC). Ces technologies font qu'il est plus facile de segmenter la production des biens et des services, et de délocaliser certaines tâches dans d'autres pays. Ce « dégroupage » à grande échelle étend le champ de la mondialisation à des activités qui, auparavant, étaient à l'abri d'une concurrence étrangère directe. La délocalisation d'activités de services comme les centres d'appel, par exemple, a rapidement pris de l'ampleur, ces dernières années, même si le phénomène reste très limité, au regard de la production intérieure, par rapport à la délocalisation d'activités manufacturières. ■

## La mondialisation réduit-elle le nombre des emplois ?

On affirme parfois que la concurrence étrangère – en particulier la concurrence venant de Chine et d'autres économies émergentes riches en main-d'œuvre – entraînera un phénomène de déplacement de la plupart des emplois, dans les pays à hauts salaires, des activités permettant des échanges vers les activités qui ne peuvent faire l'objet d'échanges. Le déplacement des emplois du secteur manufacturier vers les services est parfois interprété comme une indication que ce processus est déjà engagé. Cependant, un tel processus n'est pas tenable et il est peu probable que les échanges conduisent à une baisse de l'emploi global à long terme. Les pays de l'OCDE qui importeraient mais n'exporteraient pas viendraient vite à manquer de devises nécessaires pour financer leurs importations, de sorte qu'ils devraient ou bien cesser d'importer ou bien recommencer à exporter. Ni la dimension des économies émergentes ni l'importance grandissante des délocalisations ne remettent en cause la logique de l'avantage mutuel qui fonde les échanges, selon le principe de l'avantage comparatif.

Les échanges internationaux créent-ils donc autant d'emplois qu'ils en détruisent ? Il est difficile de répondre à cette question, car il est bien souvent impossible de dire si les échanges sont responsables, précisément, de telles ou telles créations ou destructions d'emplois. Ce qui est clair c'est que la mondialisation est compatible avec des taux d'emploi élevés dès lors que des politiques judicieuses sont en place sur le plan intérieur. De fait, le ratio emploi/population s'est élevé, et le taux de chômage a baissé, au cours de la dernière décennie, dans la plupart des

pays de l'OCDE, alors même que les échanges et l'investissement direct étranger (IDE) s'intensifiaient. En outre, l'emploi n'est pas systématiquement plus faible dans les pays les plus ouverts aux échanges et à l'IDE (graphique 1). De fait, les taux d'emploi atteignent les niveaux les plus élevés dans les pays nordiques et en Suisse, qui sont tous des pays à économie très ouverte. ■

### L'augmentation des importations est-elle une source d'insécurité ?

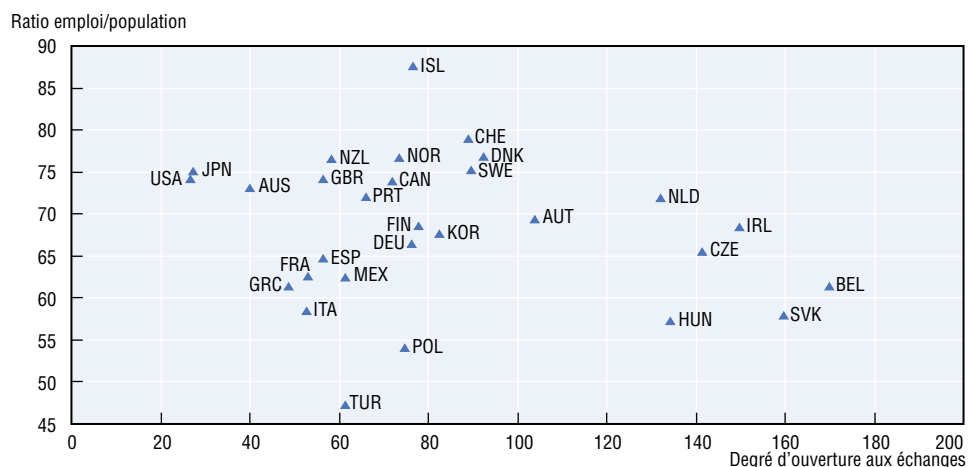
Le marché du travail joue un rôle déterminant face aux gains potentiels de la mondialisation en facilitant le déplacement des emplois des secteurs ou des professions en déclin vers les secteurs ou les emplois qui offrent des perspectives, selon l'évolution de l'avantage comparatif.

Cependant, cet ajustement du marché du travail ne s'opère pas toujours sans heurts car de nombreux travailleurs victimes de suppressions d'emplois dans les secteurs en déclin sont mal préparés à occuper les emplois nouvellement créés dans les secteurs exportateurs, qui peuvent se trouver dans des régions différentes ou nécessiter d'autres qualifications. Les travailleurs victimes de suppressions d'emplois du fait des échanges risquent donc de connaître des périodes de chômage prolongé ou d'être contraints d'accepter une baisse substantielle de salaire pour retrouver du travail. Bien que les échanges soient une source d'insécurité pour les travailleurs, l'augmentation des importations semble n'expliquer que pour une faible part les suppressions d'emplois totales. En outre, des politiques intérieures judicieuses peuvent réduire les coûts d'ajustements pour les travailleurs victimes de suppressions d'emplois.

Les analyses développées par l'OCDE confirment que la concurrence étrangère réduit l'emploi dans les secteurs les plus exposés, et que les importations en provenance de pays extérieurs à la zone de l'OCDE ont un impact plus fort, en termes de suppressions d'emplois, que les échanges entre pays de l'OCDE. Cette différence peut se comprendre. En effet, les échanges entre pays de l'OCDE sont, pour une grande part, des échanges intrasectoriels (par exemple, un même pays à la fois exporte et importe des voitures), ce qui limite l'impact sur l'emploi dans le secteur. Par contre, les échanges intersectoriels jouent un plus grand rôle dans les échanges entre pays de l'OCDE et pays en développement car les écarts, souvent importants, sur le plan des prix des moyens de production et des technologies conduisent à des configurations de spécialisation industrielle plus marquées. De ce fait, les emplois tendent à disparaître en plus grand nombre dans les secteurs soumis à la concurrence des importations comme le textile et l'électronique grand public.

**Graphique 1.**  
**LE NIVEAU GLOBAL D'EMPLOI N'EST PAS SYSTÉMATIQUEMENT LIÉ AU DEGRÉ D'OUVERTURE AUX ÉCHANGES<sup>1</sup>**

Degré d'ouverture aux échanges et ratio emploi/population, 2005 (pourcentage)



1. Le degré d'ouverture aux échanges est défini comme la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB.

Source : Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007.

L'impact des délocalisations sur l'emploi est assez complexe. Certaines phases de la production étant externalisées (i.e. les productions locales sont remplacées par des biens intermédiaires et des services importés), la production devient moins intensive en main-d'œuvre dans le pays d'origine, et l'emploi baisse pour un même niveau de production. Mais les délocalisations augmentent aussi la productivité, ce qui permet une baisse des prix et une augmentation des profits, ce qui se traduit, dans un second temps, par une augmentation des ventes. Le surcroît d'embauches induit par l'amélioration de la productivité et par l'augmentation des ventes apparaît suffisamment important pour contrebalancer les pertes d'emplois liées à la baisse de l'intensité en main-d'œuvre. Il peut néanmoins y avoir des difficultés d'ajustement car les qualifications que requièrent les emplois nouvellement créés tendent à être de plus haut niveau que celles qu'exigeaient les emplois perdus. ■

### La mondialisation accentue-t-elle les inégalités ?

Même si la mondialisation n'a pas entraîné de pénurie d'emplois, globalement, les travailleurs peuvent avoir été amenés à faire des concessions sur les salaires ou les conditions de travail pour conserver leur emploi. On peut voir une indication dans ce sens dans le fait que la part des salaires dans le revenu national est en diminution, depuis 1980, dans la plupart des pays de l'OCDE. Cela signifie que la progression moyenne des salaires n'a pas suivi la croissance de la productivité du travail alors même que les échanges et l'IDE augmentaient rapidement. Cela cadre avec l'idée selon laquelle la mondialisation aurait érodé le pouvoir de négociation des travailleurs. Cependant, beaucoup d'autres facteurs peuvent également contribuer à expliquer la baisse de la part des salaires. Par exemple, les entreprises peuvent avoir adopté progressivement des technologies à plus forte intensité de capital durant cette période. Le renforcement de l'intensité capitaliste peut avoir amené une baisse de la part des salaires en l'absence même d'une quelconque érosion du pouvoir de négociation des travailleurs.

Dans le même temps, les inégalités de salaires se sont accentuées, dans la plupart des pays de l'OCDE. Dans 16 des 19 pays pour lesquels des données sont disponibles, les gains des 10 % de travailleurs les mieux payés ont augmenté par rapport à ceux des 10 % de travailleurs les moins bien rémunérés, depuis le milieu des années 1990 (graphique 2). La théorie des échanges suggère que le développement des échanges avec les pays en développement peut avoir contribué à creuser les écarts de rémunérations dans les pays de l'OCDE, en déprimant les rémunérations des travailleurs peu qualifiés. Bien qu'il soit très difficile d'isoler le seul effet des échanges, les données tendent à indiquer que la mondialisation, par le biais des délocalisations, a contribué à un déplacement de la demande de main-d'œuvre qui joue contre les travailleurs peu qualifiés, contribuant ainsi à l'accentuation des inégalités de revenu.

Cependant, d'autres facteurs – en particulier l'informatisation et d'autres avancées technologiques qui induisent une demande de main-d'œuvre plus qualifiée – ont probablement joué un rôle plus important. Le fait que les inégalités de salaires ont eu tendance à s'accroître aussi dans les pays en développement, notamment dans les BRIC, est cohérent avec l'idée selon laquelle le biais technologique a grandement contribué à élever le niveau de qualification requis. ■

### Des marchés du travail globalisés sont-ils plus volatils ?

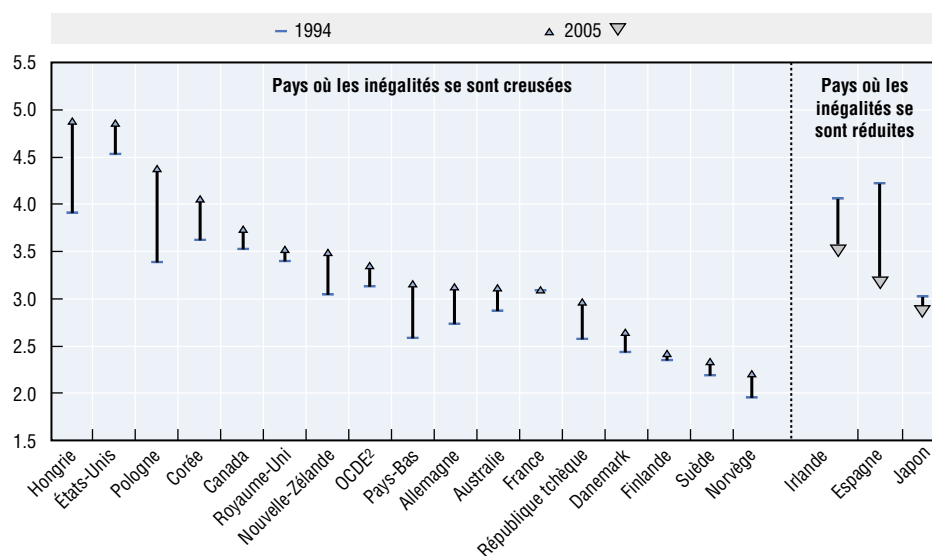
Si les économistes soulignent depuis longtemps que le développement des échanges induit par une plus grande ouverture des marchés engendre, temporairement, des coûts d'ajustement pour les travailleurs, il se pourrait aussi que la mondialisation accroisse de façon permanente l'insécurité économique en rendant les marchés du travail plus volatils. Dans des économies davantage ouvertes aux échanges et à l'investissement, les entreprises peuvent être plus exposées aux « chocs » internationaux, par exemple aux fluctuations des taux de change, et peuvent avoir besoin de plus de flexibilité pour s'adapter à la situation

des marchés mondiaux. La mondialisation peut aussi modifier la façon dont le marché du travail s'ajuste aux chocs de demande (quelle qu'en soit l'origine), en rendant l'emploi et les rémunérations plus sensibles à l'évolution des conditions de l'activité. En particulier, les entreprises qui ont mis en place des réseaux de production internationaux peuvent trouver qu'il est très aisé pour elles de redéployer les emplois au niveau international, en fonction de l'évolution des salaires relatifs dans les différents pays. Cela peut exposer la main d'œuvre à une plus grande insécurité. Cela peut aussi tendre à affaiblir le pouvoir de négociation des salariés et contribuer à expliquer pourquoi la part des salaires dans le revenu national a baissé.

L'analyse développée par l'OCDE confirme que les mouvements des taux de change qui affectent la position concurrentielle d'un secteur d'activité ont également un impact significatif sur la sécurité de l'emploi et les rémunérations : la concurrence étrangère s'intensifiant, la stabilité de l'emploi décroît et les salaires des travailleurs qui continuent d'occuper le même emploi sont davantage affectés par les changements touchant les conditions économiques. Ce lien entre une plus grande ouverture à la concurrence mondiale et l'instabilité est particulièrement fort pour les travailleurs ayant un niveau d'instruction relativement faible et assez peu d'ancienneté dans l'emploi. En outre, on peut penser que ce lien entre la mondialisation et l'instabilité potentielle pour les travailleurs se renforce à mesure que les secteurs d'activité s'ouvrent davantage aux échanges.

L'analyse menée par l'OCDE tend aussi à indiquer que l'emploi sectoriel est devenu plus sensible aux variations du coût de main-d'œuvre au cours des dernières décennies, et que les délocalisations ont probablement été l'un des moteurs de cette évolution. On estime qu'un choc négatif lié aux échanges, dans une branche d'activité qui recourt intensément aux délocalisations, se traduit par

**Graphique 2.**  
**LES INÉGALITÉS DE SALAIRES ONT EU TENDANCE À SE CREUSER**  
Rapport des gains du 90<sup>e</sup> centile<sup>1</sup> aux gains du 10<sup>e</sup> centile<sup>1</sup>



Note : Les chiffres montrent que, dans tous les pays à l'exception de l'Espagne, de l'Irlande et du Japon, les gains des 10 % de travailleurs les mieux payés ont davantage augmenté que ceux des 10 % de travailleurs les plus faiblement rémunérés, sur la période 1994-2005 (ce qui signifie que les inégalités de salaires se sont accentuées).

1. Travailleurs employés à plein temps. Les données présentées sont cohérentes dans le temps mais ne sont pas strictement comparables entre pays, en raison de différences dans les périodes de notification des rémunérations et en ce qui concerne les travailleurs couverts.

2. Moyenne non pondérée des pays repris sur ce graphique.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des rémunérations.

des pertes d'emplois et de salaires trois fois plus importantes environ que celles qui résulteraient d'un choc d'ampleur équivalente dans une branche d'activité faiblement délocalisatrice. La plus grande réactivité de l'emploi et des salaires aux chocs de demande a été particulièrement forte dans les activités manufacturières, où les délocalisations ont aussi pris le plus d'ampleur. Cependant, le développement de la pratique de délocalisation des services laisse penser qu'une tendance analogue pourrait également s'observer dans le secteur des services.

Bien qu'il y ait de bonnes raisons de conclure que la mondialisation est une source potentielle de moindre sécurité de l'emploi, les données pour les pays de l'OCDE tendent à indiquer que la stabilité globale de l'emploi ne s'est guère modifiée au cours de la dernière décennie. Cela pourrait signifier que la mondialisation n'a que modérément contribué à rendre les marchés du travail plus volatils et que cet impact a été compensé par d'autres facteurs tendant à réduire la rotation de la main-d'œuvre. Par exemple, il apparaît que les fluctuations conjoncturelles sur le plan de la production et de l'emploi sont aujourd'hui moins marquées, peut-être parce que la politique monétaire s'est améliorée. ■

### Les craintes de l'opinion publique sont-elles justifiées ?

La mondialisation rend-elle donc les travailleurs des pays de l'OCDE de plus en plus vulnérables ? Il n'est pas possible de répondre simplement par oui ou par non à cette question. Assurément, les craintes couramment exprimées quant aux effets de la concurrence étrangère sur les travailleurs méritent d'être prises au sérieux. Les données montrent, en effet, que le développement des échanges est une source potentiellement importante de vulnérabilité pour les travailleurs. C'est particulièrement vrai pour les travailleurs les plus exposés à la concurrence des importations ou les moins préparés à naviguer sur des marchés du travail caractérisés par d'intenses restructurations, un niveau croissant d'exigence de qualification et des employeurs de plus en plus sensibles aux écarts de coûts de main-d'œuvre.

Cependant, les craintes de l'opinion publique semblent aussi exagérées, dans bien des cas, l'attention se focalisant sur des exceptions hautement visibles plutôt que sur la situation plus générale. De fait, les échanges n'ont apparemment contribué que faiblement à l'accentuation des inégalités ces dernières décennies, et les données manquent qui témoigneraient d'une aggravation générale de l'insécurité de l'emploi. Le plus important c'est peut-être que l'expérience récente confirme que, judicieusement dosées, les politiques nationales peuvent engendrer de solides performances sur les marchés du travail, même dans des économies très ouvertes. ■

### Que doivent faire les gouvernements ?

Au final, la conclusion qui semble devoir se dégager, du point de vue de l'action des gouvernements, est que les conséquences de la mondialisation sur les marchés du travail sont gérables, mais l'intégration économique internationale fait qu'il est d'autant plus urgent d'adopter des politiques favorables à la croissance et à l'emploi qui éviteront que les soutiens politiques à l'ouverture en matière d'échanges et d'investissement ne soient compromis par une trop grande insécurité de l'emploi ou de trop grandes inégalités.

Quels types de politiques du marché du travail faut-il mettre en œuvre face à la mondialisation ? Plusieurs grandes orientations se dégagent, qui peuvent aider à maximiser les gains à attendre des échanges et à garantir que les travailleurs en bénéficieront pleinement :

- Le renforcement des échanges – en particulier l'intégration rapide des grandes économies en développement dans le système commercial mondial et l'expansion des réseaux de production internationaux – crée en permanence de nouvelles possibilités de spécialisation de la production (et remet en cause les spécialisations

anciennes). Une première condition pour que les travailleurs profitent de la mondialisation c'est que les entreprises saisissent ces opportunités. Des politiques publiques de nature à faciliter l'innovation et la création d'entreprises sont fondamentales dans ce contexte.

- Des mesures favorables à la mobilité sur le marché du travail sont aussi très importantes pour aider les individus et les entreprises à saisir les opportunités qui se présentent dans l'économie mondiale. Les dispositifs qui permettent aux travailleurs de passer des activités en déclin aux activités en expansion, à mesure que l'économie se restructure, sont sans doute particulièrement significatifs. Une législation bien conçue en matière de protection de l'emploi peut contribuer à un redéploiement efficace de la main-d'œuvre. Il est contreproductif de chercher à défendre des emplois qui sont devenus non compétitifs mais des contraintes raisonnables en matière de délais de préavis et d'indemnités de cessation d'emploi, conçues de façon à éviter de pénaliser la mobilité volontaire, ont un rôle à jouer. Par ailleurs, la concurrence étrangère remodelant en permanence la structure de la demande de main-d'œuvre, il importe aussi que les mécanismes de fixation des salaires permettent aux salaires relatifs de s'adapter à l'évolution de la situation sur le marché.
- Des politiques sociales axées sur l'emploi peuvent aider à concilier la sécurité des revenus pour les travailleurs et une mobilité efficace sur le marché du travail. Comme on le souligne dans la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, dans sa nouvelle formulation de 2006, des prestations sociales relativement généreuses sont compatibles avec des taux d'emploi élevés et une mobilité efficace des travailleurs. Mais il faut que ces prestations soient associées à des politiques d'obligations mutuelles/d'activation qui maximisent les possibilités de retour à l'emploi tout en atténuant les effets désincitatifs vis-à-vis de l'activité qu'induisent des systèmes de protection sociale généreux. Des mesures destinées à « valoriser le travail » peuvent aussi être nécessaires pour éviter que la mondialisation n'entraîne les travailleurs peu qualifiés dans la pauvreté.
- Si des prestations d'activité associées à un salaire minimum raisonnable sont de nature à soutenir les revenus des travailleurs peu qualifiés, elles n'améliorent pas les perspectives d'évolution professionnelle à long terme. Il faut aussi qu'existent des possibilités de développer leurs compétences pour les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction, afin de limiter le phénomène des pièges à bas salaire et le creusement des inégalités de rémunérations, alors que le niveau de qualification exigé augmente.

Les gouvernements peuvent aider à rallier les soutiens politiques à l'intégration économique internationale en favorisant un débat ouvert et bien informé sur les avantages et les coûts de la mondialisation. Pour être crédible, un tel débat doit reconnaître franchement les coûts de la mondialisation et aussi prendre en compte les préoccupations plus larges concernant l'insécurité économique et les inégalités. Surtout, les gouvernements doivent expliquer comment leurs politiques font droit à ces préoccupations tout en soutenant l'intégration économique internationale. De plus amples travaux de recherche, qui feraient clairement apparaître l'impact de la mondialisation sur le bien-être des travailleurs, contribueraient à la réussite de ce type de débat en aidant à asseoir la discussion sur les faits plutôt que sur des craintes non fondées ou des espoirs irréalistes.

### Pour plus d'informations

Pour plus d'informations à propos de cette Synthèse et des travaux de l'OCDE sur la mondialisation et l'ajustement structurel sur les marchés du travail, veuillez contacter :

Mr Alexander Hijzen, tél. : +33 1 45 24 92 61, courriel : [alexander.hijzen@oecd.org](mailto:alexander.hijzen@oecd.org)  
ou Mr Paul Swaim, tél. : +33 1 45 24 19 77, courriel : [paul.swaim@oecd.org](mailto:paul.swaim@oecd.org)

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site [www.oecd.org/els/employmentoutlook](http://www.oecd.org/els/employmentoutlook).

## Références

Molnar, M., N. Pain et D. Taglioni (2007), The internationalisation of production, international outsourcing and OECD labour markets, **OECD Economics Department Working Paper**, Paris, à paraître.

OCDE (2006), **Stimuler l'emploi et les revenus : Les leçons à tirer de la réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi**, (<http://www.oecd.org/dataoecd/47/51/36889841.pdf>).

OCDE (2007), **Perspectives de l'emploi de l'OCDE**, Paris, ISBN 978-92-64-03305-4, € 80, 270 pages.

OCDE (2007), **Les délocalisations et l'emploi : Tendances et impacts**, Paris, ISBN 978-92-64-03152-4, € 40, 220 pages.

OCDE (2007), **Comment rester compétitif dans l'économie mondiale : Progresser dans la chaîne de valeur**, Paris, à paraître, ISBN 978-92-64-03426-6, € 35, 136 pages.

---

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :  
[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie)

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org)

---

## Où nous contacter ?

### SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 67  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin  
Schumannstrasse 10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 288 8353  
Fax : (49-30) 288 83545  
E-mail : [berlin.contact@oecd.org](mailto:berlin.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

### ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE  
de Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
WASHINGTON DC 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

### JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO, D.F.  
Tél. : (00 52 55) 9138 6233  
Fax : (00 52 55) 5280 0480  
E-mail : [mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/centrodemexico](http://www.oecd.org/centrodemexico)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.